

LE PRÉFET DES YVELINES

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement,
de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France

Unité départementale des Yvelines

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Demande d'autorisation environnementale présentée par la société
TELEHOUSE International Corporation of Europe LTD à Magny-les-Hameaux
(78114) 1 rue Pablo Picasso**

Par arrêté du 19 juin 2023 une enquête publique d'une durée de quarante-sept jours est organisée **du 24 juillet 2023 au 8 septembre 2023 inclus** sur la demande d'autorisation environnementale, présentée par la société **TELEHOUSE International Corporation of Europe LTD** dont le siège social est situé 137 boulevard Voltaire à Paris (75011) relative à l'extension du data center qu'elle exploite à Magny-les-Hameaux (78114) 1 rue Pablo Picasso. Le site relève alors du régime de l'autorisation au titre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement (rubrique n°3110).

Le dossier mis à l'enquête comporte notamment une étude d'impact. Le pétitionnaire a demandé au titre de l'article L181- 30 du Code de l'environnement, à pouvoir démarrer la phase chantier avant la délivrance de l'autorisation environnementale, sous réserve de la délivrance de l'autorisation d'urbanisme. Une information sur la possibilité de commencer les travaux par anticipation est jointe au dossier soumis à l'enquête publique.

À l'issue de la procédure, le préfet des Yvelines est l'autorité compétente pour statuer, par arrêté, sur la demande d'autorisation environnementale (assortie de prescriptions ou refus).

Pendant la durée de l'enquête, le dossier est consultable :

- sur internet à l'adresse suivante :

<http://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement/Enquetes-2023> ;

- sur support papier, à la mairie de Magny-les-Hameaux, aux jours et horaires d'ouverture de la mairie au public ;

- sur un support informatique, à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France (DRIEAT) – unité départementale des Yvelines (35 rue de Noailles à Versailles) sur rendez-vous ([ud78.driecat-if@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ud78.driecat@developpement-durable.gouv.fr)).

Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire-enquêteur, ouvert à cet effet à la mairie de Magny-les-Hameaux. Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à la Mairie de Magny-les-Hameaux, à l'attention du commissaire-enquêteur. Elles seront annexées au registre d'enquête.

Le public pourra également faire parvenir ses observations et propositions au commissaire-enquêteur du 24 juillet 2023 au 8 septembre 2023 inclus par courrier électronique à l'adresse suivante :

driee-consultation-environnement@developpement-durable.gouv.fr

Les observations et propositions transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet de la préfecture des Yvelines sus-mentionné, dans les meilleurs délais.

Monsieur DANE Laurent – chef de projets informatiques - est désigné en qualité de commissaire-enquêteur titulaire, **Monsieur FAURE Michel** - Directeur administratif et financier en retraite - est désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Le commissaire-enquêteur recevra, à la mairie de Magny-les-Hameaux, les observations et propositions écrites et orales de toutes les personnes qui le souhaiteront aux dates et horaires suivants :

- ◆ Lundi 24 juillet 2023 de 8 h 45 à 12 h 15
- ◆ Mardi 08 août 2023 de 9 h 00 à 12 h 00
- ◆ Mercredi 23 août 2023 de 15 h 00 à 19 h 00
- ◆ Jeudi 31 août 2023 de 14 h 00 à 18 h 00
- ◆ Vendredi 8 septembre 2023 de 13 h 30 à 16 h 30

Les conditions de consultation du dossier d'enquête, l'accès du public aux permanences du commissaire-enquêteur se feront dans le respect des règles sanitaires fixées par le maire de Magny-les-Hameaux.

Toutes informations sur le dossier d'enquête peuvent être demandées à Madame LEGOFF Jessica – bureau d'étude ☎ 06-37 02 70 05.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Magny-les-Hameaux, à la DRIEAT - UD78 et sur internet à l'adresse susmentionnée pour la consultation du dossier d'enquête, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.